

# ***FOYER 700 P*** ***Volet***

***Circuit d'air raccordable***

***Référence 6777 45***

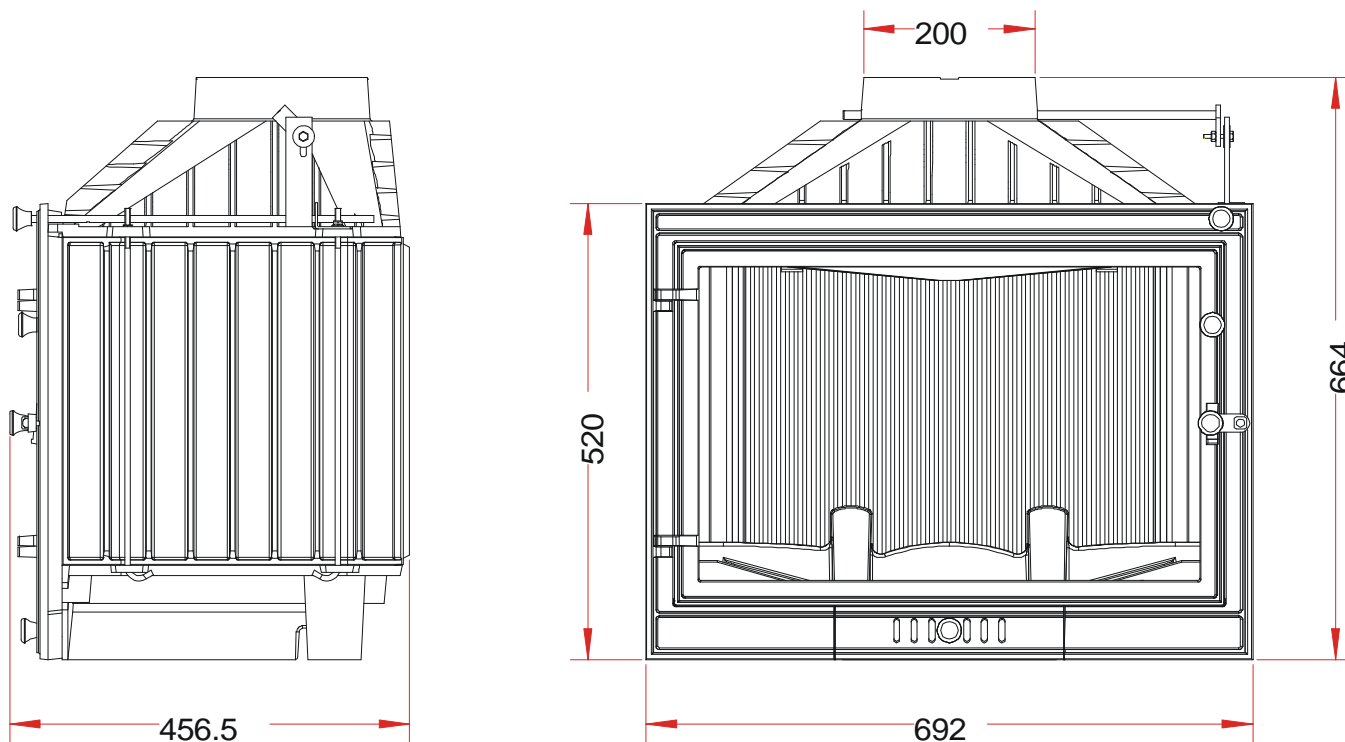
***ATTENTION, cet appareil doit impérativement être raccordé à une gaine d'alimentation en air comportant un organe de réglage du débit.***

## Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil.

### Caractéristiques suivant EN 13229 :

<b>Puissance nominale</b>	14 kW
<b>Rendement</b>	73.4%
<b>Taux de CO%</b>	0.240%
<b>Classement Flamme Verte</b>	★★★★
<b>T° fumées</b>	293 °C
<b>Mode de fonctionnement</b>	<i>Continu</i>
<b>Combustible recommandé</b>	Bois / bûches de 50 cm
Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :	Latéralement : 8 cm (dont 5 cm d'isolant)
	Au fond : 13 cm (dont 5cm d'isolant)
<small>(caractéristique de l'isolant: laine de roche épaisseur 5 cm, conductivité maxi 0.04W/m°C avec face aluminium côté foyer)</small>	



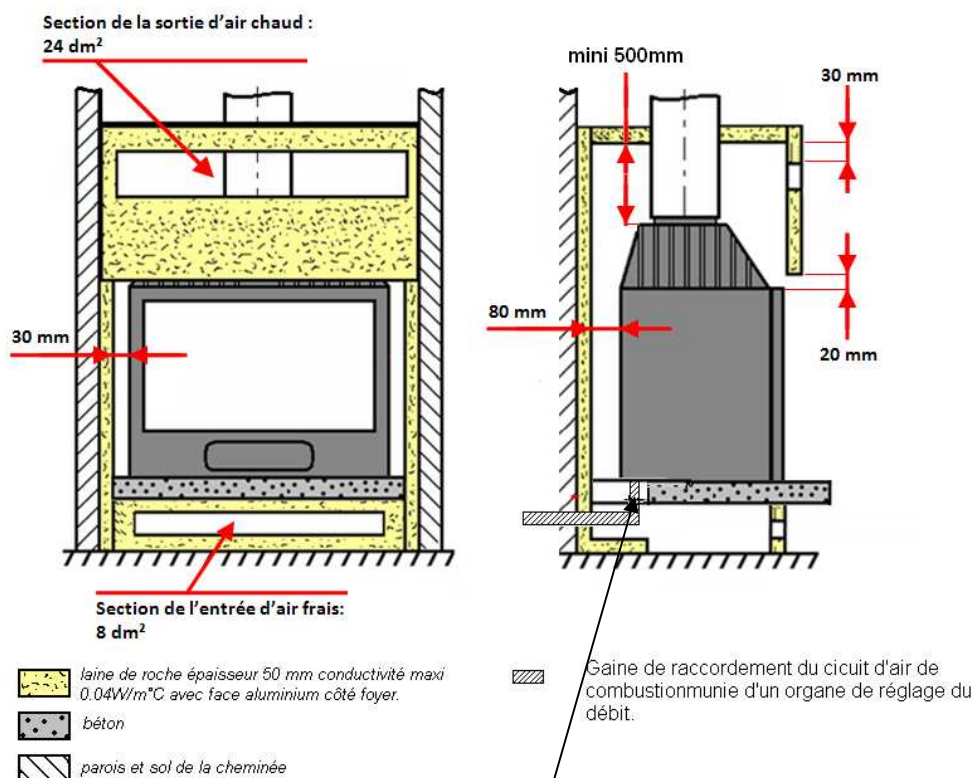
### Caractéristiques de construction :

Masse de l'appareil	120 kg	
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil	diamètre 200 mm ext.	
Longueur maximale des bûches	57 cm - Chargement en façade	
Encombrement du foyer	Voir schéma ci-dessus	
Dimensions de la porte	h 414.5 mm	lg 628 mm
Dimensions de la vitre	h 380 mm	lg 590 mm
Plaque signalétique	rivetée à l'arrière du cendrier	

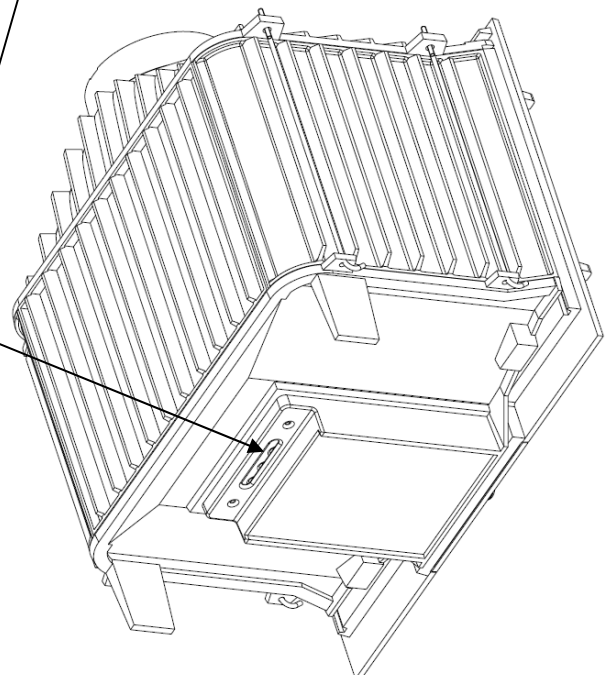
## INSTRUCTIONS POUR L'ENCASTREMENT DE L'APPAREIL.

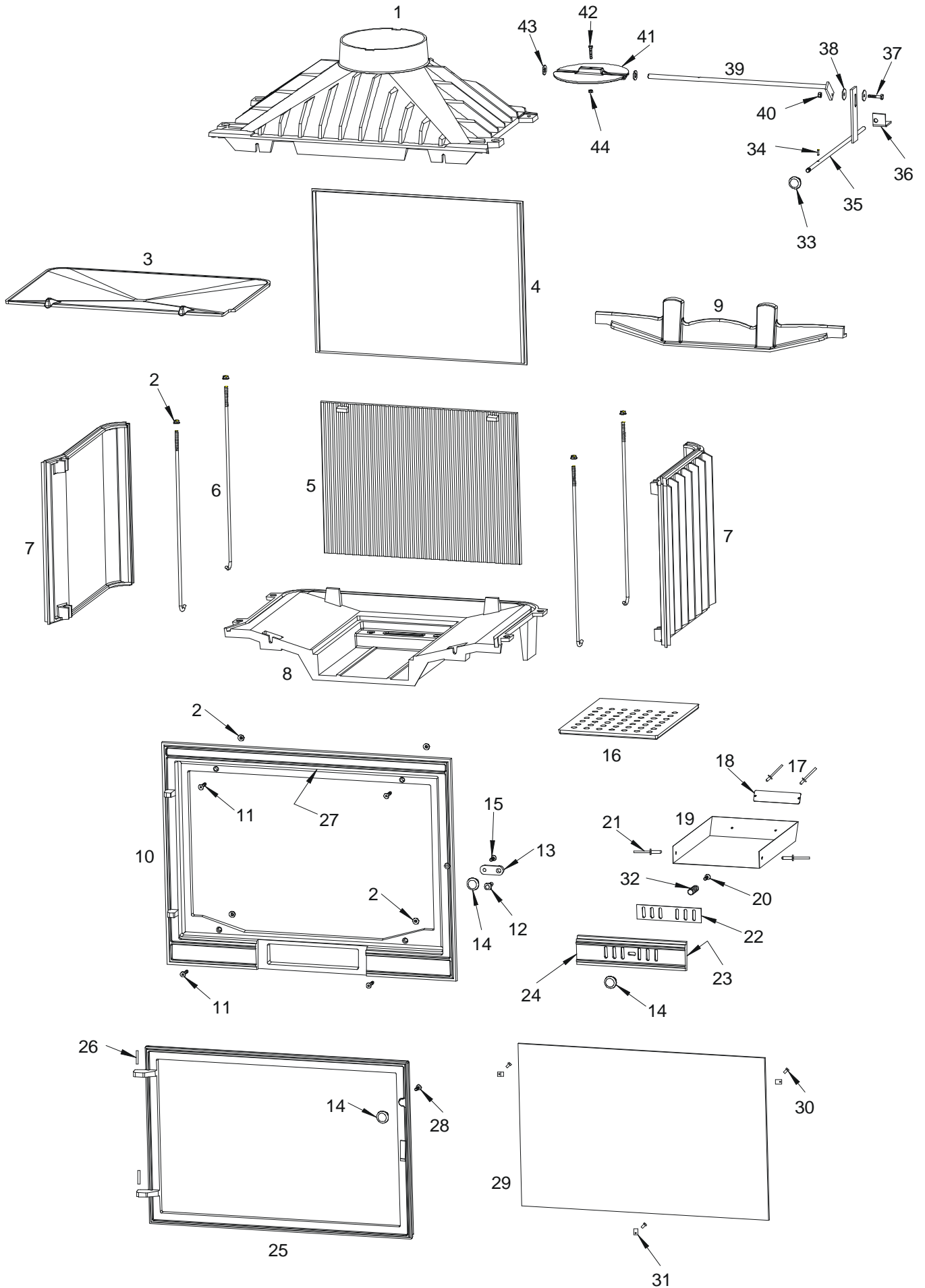
**ATTENTION : Raccorder impérativement une gaine d'alimentation en air comportant un organe de réglage du débit sur l'emplacement prévu sous le socle : voir schéma « raccordement » ci après.**

- Pour limiter l'échauffement des parois constituant l'habillage de la cheminée à construire à 65K (K = degrés Celsius au dessus de la température ambiante), et obtenir un bon fonctionnement de l'appareil, il est nécessaire de respecter le principe des dispositions du schéma ci-après.
- Respecter les dimensions minimales d'encastrement et du circuit d'air de convection (section d'entrée de « l'air à chauffer » et section de sortie de « l'air chaud »).
- Les dimensions minimales d'encastrement indiquées garantissent l'accès aux organes de manœuvre, une course suffisante pour les organes mobiles, l'accès et le démontage pour les pièces susceptibles d'être remplacées.
- Prévoir impérativement une trappe d'accès pour la maintenance du ventilateur.



Emplacement réservé au raccordement d'une gaine d'alimentation en air de combustion munie d'un organe de réglage de débit.





Repère	Nbr	DESIGNATION	Référence
1	1	Avaloir	F670368B
2	8	Ecrou à embase de 6	AV7220060
3	1	Défecteur	F670381B
4	1	Fond	F670862B
5	1	Taque décor	F670893B
6	4	Tirant de 6x425	AS700256
7	2	Côté réversible	F670863B
8	1	Socle	F670817B
9	1	Pare bûches	F670894B
10	1	Façade	F670892U1
11	4	Vis tête fraisée de 6x30	AV8636300
12	1	Vis de fixation du loquet	AS750251
13	1	Loquet de fermeture	F675214U
14	3	Bouton bakélite M6 Ø 20	AS700400A
15	1	Vis tête fraisée de 6x16	AV8636169
16	1	Grille foyère	F670819B
17	2	Rivet de 3x8	AV5203080
18	1	Plaque signalétique	PS677745
19	1	Tiroir cendrier	AT700129A
20	1	Vis tête cylindrique de 6x30	AV8666309
21	2	Rivet de 5x16	AV5205160
22	1	Registre de réglage d'air	F675208U
23	1	Joint de cendrier Ø 5 longueur 0,62 Mètre	AI303005
24	1	Façade cendrier	F670290U
25	1	Porte	F670888U
26	2	Axe de porte, goupille cannelée Ø 6x24	AV6306250
27	1	Joint de porte Ø 7 longueur 2,06 Mètres	AI303007
28	1	Vis tête fraisée de 6x20	AV8636209
29	1	Vitre 590x380x4	AX22695P
30	3	Vis tête cylindrique de 4x6	AV8644067
31	3	Attache de vitre	AS700262
32	1	Ressort	AS700230A
33	1	Bouton de volet	AS700410A
34	1	Goupille de Ø3x15	AV6313150
35	1	Tige de volet	AS700301A
36	1	Equerre de volet	AT700303A
37	1	Vis tête hexagonal de 6x30/18	AV8416300
38	2	Rondelle carrosserie de 6	AV4216250
39	1	Axe de volet	AS700300A
40	1	Ecrou de 6	AV7100060
41	1	Volet	F670651B
42	1	Vis tête hexagonal de 5x25	AV8405250
43	2	Rondelle de 10	AV4100100
44	1	Ecrou de 5	AV7100050

## TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR FOYER ET INSERTS » fournie avec l'appareil.

## CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

## CONSEILS D'UTILISATION

**Utiliser uniquement les combustibles recommandés** : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décrochage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaueur. Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

- **Allumage** : placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil. Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille qui par la même occasion, seront préservées (sans trop obstruer les trous de passage d'air).
- **Puissance Nominale** : elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 5 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (soit une bûche fendue en deux parties), renouvelée toutes les 60 minutes, avec le réglage d'allure légèrement entrouvert (environ 30% : voir schéma ci après).
- **Combustion lente de 3 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 5 kg constituée de 1 bûche de bois dur non fendues de grand diamètre (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.

Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron :

- alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
- privilégier une utilisation avec de petites charges.

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer** , puis refermer la porte . L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

### **Organes de réglages :**

Utiliser systématiquement la "main froide" fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre "allure normale" et la "combustion lente". Une fois l'appareil allumé, ne pas aller au delà de la position "allure normale" correspondant à une **ouverture de 30 %**.
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au delà de la position "allure normale" permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.

## CONSEILS D'ENTRETIEN

Après une longue période d'arrêt vérifier l'absence d'obstruction du conduit avant un rallumage.

A l'occasion des opérations de ramonage, faites vérifier l'ensemble de l'appareil par un technicien compétent qui :

- nettoiera complètement l'appareil, vérifiera les jonctions des différentes pièces et la position du déflecteur, celui-ci étant incliné en appui en haut sur l'avaloir et maintenu vers le bas sur le fond.
- procédera si nécessaire au changement des composants usés (joint de porte notamment)

## SECURITE

- **Pendant le fonctionnement, toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attentions aux brûlures !! Eviter d'installer le poêle dans un endroit où il y a beaucoup de passages.**
- **Si un feu de cheminée se déclare, en premier fermer la porte de rechargement, en second les arrivées d'air primaire et secondaire, puis communiquer immédiatement avec les autorités locales incendie (le 18).**
- **Ne jamais mettre dans l'appareil des charges de bois supérieures à celles indiquées dans les « conseils d'utilisation » (soit moins de la moitié de la hauteur de la chambre de combustion). Il est interdit d'utiliser l'appareil comme incinérateur.**
- **Il est interdit d'utiliser des combustibles non recommandés et non-adaptés à l'appareil, y compris les combustibles liquides.**
- **La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement. Ne pas surchauffer l'appareil.**